

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département  
MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance du 29 avril 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	27

Date de la Convocation 22 avril 2024
---

Date d'Affichage

22 avril 2024

Objet de la délibération

No 2024-100173  
Affaires générales  
Acceptation du legs de Madame  
Paulette Julie Marthe LEDUC avec  
conditions

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Alain GUENON, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Catherine RUIZ COLLAS, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

Absents représentés : Monique MOREL pouvoir à Philippe CHEVRIOT, Pascal HOURLIER pouvoir à Pascal POISSON, Juan GARCIA RODRIGUEZ pouvoir à Valérie JACQUINOT, Stéphane PAQUET pouvoir à Jean-Paul COLMONT, Coralie ADNOT pouvoir à Etienne DHUICQ

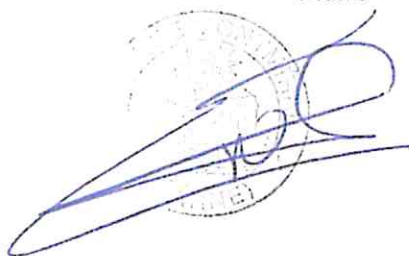
Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la décision de Madame Paulette Julie Marthe LEDUC, qui par testament remis à l'étude de Maître LAVAL, notaire, lègue à notre commune la somme de 10 000€ pour entretenir et fleurir le caveau MIRAT-LEDUC,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce legs dans les conditions exposées ci-dessus.

Etienne DHUICQ  
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20240429-2024-100173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2024  
Publication : 13/05/2024

